MINISTERE DES AFFARES CULTURELLES

CENTRE DES MUSIQUES ARABES ET MEDITERRANEENNES

ENNEJMA EZZAHRA

Avis d'appel d'offres N° 04/2019

Révision des comptes pour le mandat (2015-2016-2017)

Le Centre des musiques arabes et méditerranéennes (CMAM) lance un avis d'appel d'offres pour la désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices (2015-2016-2017). Les experts comptable de Tunisie, remplissant les conditions légales et intéressés par le présent appel d'offre, peuvent retirer **gratuitement** le cahier des charges auprès du bureau d'ordre au siège du centre « Palais du Baron d'Erlanger, 8, rue du 2 mars 1934.2026 Sidi Bou Saïd -Tunis - tous les jours de 8h30 à 14h00 sauf les samedis et dimanches, et ce à partir de la parution du présent avis.

La consultation des documents du CMAM se fait sur place. Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre central du CMAM sous pli fermé ou par voie postale recommandé ou par Rapide-poste au nom de Monsieur le directeur général du CMAM à l'adresse sus-indiquée. L'enveloppe extérieure doit porter la mention « Appel d'offres n° 04/2019 – Désignation d'un commissaire aux comptes » au plus tard le 26 mars 2019 à 12h. Le cachet du bureau d'ordre central du CMAM faisant foi.

Les documents exigés au cahier des charges doivent être originaux ou certifiés conformes aux originaux et valables à la date limite de réception des offres ou porter une signature légalisée tel que prévu dans l'article 4 du cahier des charges.

Le CMAM se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne sera pas accompagnée de tous les documents exigés par le cahier des charges ou qui ne respecte pas les modèles prévus en annexes ou qui parviendra au bureau d'ordre central du CMAM après la date limite de réception des offres et d'une manière générale qui n'est pas conforme aux conditions prévues dans le cahier des charges.